

50 ANS



CAHIER PUBLICITAIRE SEPTEMBRE 2008

*Qui sont
les aînés
du Canada*

*Activités
sportives
à chacun
son rythme*

*Choisir
une résidence*



leSoleil



... ET APRES

Les Résidences du Patrimoine

pour vivre la différence

Vous songez à la retraite ou en profitez déjà? Voici enfin le moment bien mérité de goûter aux plaisirs de la vie. Les Résidences du Patrimoine offrent des manoirs nouvelle génération pour préretraités, retraités autonomes et ceux ou celles qui ont besoin d'un accompagnement léger. Passez à l'action et bénéficiez de tous les avantages et de la quiétude de la vie moderne.



5 ans, ça se fête!

Pour célébrer le cinquième anniversaire du groupe, Les Résidences du Patrimoine vous proposent un tout nouveau concept d'appartement-hôtel. La vie de rêve est maintenant possible avec Les Appartements Jardins des Pionniers, un immeuble de 70 logements situé à L'Ancienne-Lorette. Le nouveau-né du groupe

vous facilitera la vie. Terminé l'entretien de la maison; vous aurez tout le temps désiré pour vaquer à vos activités préférées. Une équipe attentionnée s'occupe de tout. Finis les soucis! Vous pourrez aussi profiter des services d'un valet 24 heures sur 24, d'une piscine et d'un spa avec jardin intérieur, d'une salle de réception et de cinéma, d'un centre de santé et d'un café-bistro Internet. Une panoplie de services supplémentaires sont disponibles selon vos besoins.

Une seule visite suffit pour constater à quel point l'ambiance y est agréable. Pourquoi ne pas vous offrir un milieu de vie bien de son temps, sécuritaire, et ce, dans un environnement paisible? Après tout, c'est si simple de profiter pleinement du moment présent!

Et ce n'est pas tout...

Pour assurer une qualité et un mode de vie correspondant aux besoins de sa clientèle, le groupe Les Résidences du Patrimoine propose plusieurs autres endroits, de moins de 100 appartements, où il fait bon vivre. Près de 700 résidents

savourent un style de vie similaire que ce soit au Manoir de Courville (Beauport), au Manoir de Villebon (Québec), au Manoir Cousineau (Saint-Hubert - Longueuil), au Manoir Lorette (Loretteville), au Manoir des Pionniers (voisin du Jardin avec services inclus) ou au Manoir St-Laurent (Lévis). Ce n'est pas parce que l'on déménage que l'on doit quitter son quartier et c'est la raison pour laquelle les Manoirs du groupe sont construits là où vous avez toujours vécu. Nul besoin de changer vos habitudes. Bienvenue chez vous!

Grande distinction

Vivez la différence en vous laissant charmer par le savoir-faire et l'expérience des membres du groupe Les Résidences du Patrimoine. Partagez votre quotidien avec une équipe qui a à cœur votre bien-être et votre intimité. La proximité ainsi que le service courtois et attentionné du personnel vous enchanteront. Permettez-vous la belle vie et renseignez-vous au www.residencesdupatrimoine.com ou au 418.563.0616.

À votre santé!



APPARTEMENTS POUR RETRAITÉS

autonomes et semi-autonomes

PIONNIERS

LES APPARTEMENTS



VENEZ CONSTATER PAR VOUS-MÊME...

SERVICE DE VALET, CAFÉ INTERNET, SALLE DE CINÉMA, BILLARD, RÉCEPTION, PISCINE ET SPA INTÉRIEURS

Visite et information sur rendez-vous, bureau de location appartement 154, en tout temps 1290, rue des Pionniers, L'Ancienne-Lorette **418 563-0616**



Manoir de Lorette
12111, rue de l'Hôpital, Loretteville
Sylvain Goulet | 418 955-2549



Manoir de Courville
2002, boul. des Chutes, Beauport
Sylvain Goulet | 418 955-2549



Manoir de Villebon
1300, chemin de la Canardière, Québec
Josée Rainville | 418 930-2800



Manoir du St-Laurent
6565, St-Laurent, Lévis
Sylvain Goulet | 418 955-2549



Manoir des Pionniers
1295, rue des Pionniers, L'Ancienne-Lorette
Hélène Paquet | 418 573-5912

www.residencesdupatrimoine.com

Tous les services inclus :

- Repas avec service aux tables
- Surveillance et présence 24 h/24
- Programme d'activités et de loisirs avec comité des résidents
- Salle de bain complète et balcon privé
- Cloches d'appel dans les appartements (Courville, Villebon, Lorette, St-Laurent) ou bracelet de sécurité (des Pionniers)
- Salle communautaire
- Stationnements extérieurs
- Ascenseurs

APPARTEMENTS
de type **3 1/2** et **4 1/2**

Choisir un mode de vie et une qualité qui répondent à vos besoins

Un milieu de vie où vous avez le choix !

Simplifier sa vie

en logeant dans du neuf!

Dans le secteur Neufchâtel, la construction de beaux appartements spacieux et éclairés se terminera dans les prochains jours afin de pouvoir accueillir d'heureux retraités autonomes. Voilà une nouvelle réalisation issue des mêmes promoteurs que Le Saint-François, une résidence prisée de l'arrondissement Charlesbourg.

D'ici l'inauguration officielle le 26 octobre prochain, imprégnez-vous de l'ambiance, créez conjointement par Gilles Cossette et Construction Dynamo, en visitant la résidence cousine du Saint-Philippe lors d'un dîner gracieusement offert par la maison. Cette visite vous permettra de déterminer si l'environnement de vie correspond effectivement à vos besoins.

Des résidents chouchoutés

Le Saint-Philippe possède un design unique offrant de grands appartements (3 1/2 et 4 1/2) très confortables et lumineux. Les promoteurs mettent l'accent sur les petits détails qui font toute la différence. «Près du ruisseau, nous avons conservé le boisé pour y aménager un sentier. Aussi, la salle vitrée pour les activités donne sur la cour intérieure avec vue

sur une superbe fontaine», annonce M. Gilles Cossette. Chaque appartement a son propre balcon et plusieurs possèdent une tourelle avec vue sur des arbres majestueux. À proximité de tous les commerces et restaurants du boulevard de l'Ornière, le Saint-Philippe propose à l'interne: une vraie salle de cinéma, un chic restaurant avec son propre chef, un vaste café-bistro avec un coin foyer et des accès

Internet ainsi qu'un salon de coiffure.

Au Saint-Philippe, vous êtes libre de manger avec ceux que vous aimez ou encore à l'appartement si vous le préférez. «Chez nous, aucun service n'est obligatoire, vous composez selon vos désirs», précise-t-il. Le promoteur Gilles Cossette spécifie que les services offerts évoluent selon les besoins de la clientèle. Il vient d'ailleurs d'ajouter un atelier de menuiserie afin de réjouir des résidents bricoleurs.

Ambiance chaleureuse, sécurité et tranquillité d'esprit

M. Cossette mentionne que les résidents plus âgés sont invités à porter le nouveau bracelet de sécurité, qui alloue à

l'équipe de soins un temps de réaction ultra rapide au besoin. La sécurité de l'immeuble y est assurée 24 heures par jour et les soins infirmiers sont disponibles le jour comme le soir. Une section clinique pour les visites de médecin et pharmacien est aménagée dans l'îlot des soins. Cette aile prévoit aussi accueillir des gens en convalescence avec quelque 18 studios meublés, aménagés tout près de l'infirmier.

La signature particulière de cette résidence, dont la propriété est québécoise, est l'engagement du personnel envers les résidents. Soins, respect, intimité et politesse feront le bonheur de ceux qui choisiront d'entrer dans la grande famille du Saint-Philippe.



Venez goûter l'ambiance unique de cette nouvelle résidence lors de l'inauguration officielle le 26 octobre prochain. Communiquez au 418-845-8500.

RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES AUTONOMES OU EN LÉGÈRE PERTE D'AUTONOMIE Site exceptionnel au cœur d'un milieu de vie des plus charmants



**Saint
philippe**
RÉSIDENCE

*Un cadre de vie
qui joint l'utile
à l'agréable*



*Prestigieux complexe immobilier
offrant confort et sécurité.*

Studios, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

Nouveau site Internet : www.residencestfrancois.com

**JOURNÉE
PORTE OUVERTE
le 26 octobre
de 10h à 16h**

8500, boul. de l'Ornière
Québec (QC) G2C 0E2
418 845-8500

Qui sont

les aînés du Canada?

Les aînés constituent le groupe de population qui croît le plus rapidement au Canada. En 2001, environ 3,92 millions de Canadiens avaient 65 ans ou plus, soit une augmentation de deux tiers par rapport à 1981. Pendant cette même période, la population canadienne en général n'a connu qu'un quart d'augmentation. La proportion des aînés dans la population totale est passée de un sur vingt en 1921 à un sur huit en 2001. Avec le vieillissement des «baby-boomers» (nés entre 1946 et 1965), la population âgée atteindra le chiffre de 6,7 millions en 2021 et 9,2 millions en 2041 (presque un Canadien sur quatre). En fait, la croissance de la population âgée représentera près de la moitié de la croissance de la population totale du Canada, dans les quatre prochaines décennies.

Parmi les aînés du Canada, la population la plus âgée affiche la croissance la plus rapide. En 2001, plus de 430 000 Canadiens avaient plus de 85 ans – plus du double par rapport à 1981, et vingt fois plus qu'en 1921. La proportion de Canadiens âgés de 85 ans ou plus atteindra probablement 1,6 million en 2041 – 4% de la population générale.

Une des raisons primordiales du vieillissement de la population canadienne découle du changement du taux de natalité depuis 1945. Ce taux était de trois enfants ou plus par femme entre le milieu des années 1940 et le milieu des années 1960. Ce chiffre a chuté et, depuis les 30 dernières années, le taux de natalité est demeuré inférieur au niveau

nécessaire pour le remplacement naturel de la population. Le taux de natalité actuel est de 1,5 enfant par femme et se maintiendra probablement dans les décennies à venir. Ce phénomène explique l'importance de la population des baby-boomers, qui, en vertu de leur nombre, continueront d'influencer la société canadienne pendant de longues années encore.

Une autre raison du vieillissement de la population découle de l'augmentation de l'espérance de vie. En 1997, l'espérance de vie des Canadiens à la naissance était de 75,8 ans pour les hommes et 81,4 ans pour les femmes.

L'espérance de vie continuera à augmenter, quoique à un degré moindre, et atteindra, en 2041, 81 ans pour les hommes et 86 ans pour les femmes.

Même si le vieillissement de la population canadienne est considérable, la proportion des aînés du Canada est inférieure à celle de plusieurs autres pays industrialisés. Cela donne au Canada le temps de se préparer pour l'augmentation du nombre de ses aînés. Toutefois, d'ici les prochaines décennies, on s'attend à ce que la population canadienne vieillisse plus rapidement que celle d'autres pays industrialisés, en raison du grand nombre de baby-boomers. Par exemple, la proportion des aînés du Canada sera presque équivalente à celle du Royaume-Uni d'ici 2030, même si elle en comptait un cinquième de moins en l'an 2000.

(Source: Statistiques Canada)

L'espérance de vie continuera à augmenter, quoique à un degré moindre, et atteindra, en 2041, 81 ans pour les hommes et 86 ans pour les femmes.



Activités sportives:

à chacun son rythme

C'est une vérité connue de tous: faire du sport est bon pour la santé. Même – et surtout – quand on prend de l'âge. Mais quelques rhumatismes, un peu d'arthrose, beaucoup de fatigue et un soupçon de flemme s'allient pour décourager toutes velléités. Et s'il vous prenait l'envie de vous y remettre?

Pourquoi est-ce si important de maintenir une activité physique?

La masse et la force musculaire déclinent progressivement, au fur et à mesure que les années passent. C'est injuste mais tout le monde est logé à la même enseigne, ou presque. Car, les chercheurs l'ont démontré, la pratique régulière d'une activité physique permet de préserver une partie de ce capital musculaire en perte de vitesse. Avec, en bonus, de quoi se tenir plus droit, avoir moins mal au dos, être moins exposé aux chutes et se protéger du diabète (en faisant du sport, on brûle plus de calories donc, on consomme naturellement du sucre).

Quels sports peut-on pratiquer?

Ceux qui peuvent s'adapter à son rythme et à son âge, sans pression de compétition ni de conditions environnementales particulières. La marche et la natation sont idéales, car elles se pratiquent en douceur et ne nécessitent pas d'équipement spécifique. La gymnastique avec un professeur peut également attirer les personnes ayant envie de pratiquer une activité sportive collective. Et pour les adeptes des sports de pleine nature, pourquoi ne pas se laisser tenter par du ski de fond, de la voile (mais toujours en équipage) ou du golf?

Certains sports sont-ils à déconseiller?

Tous ceux qui nécessitent des efforts musculaires intenses et courts ou à risque comme l'équitation, la plongée, l'haltérophilie, le parachutisme, le canoë-kayak. Les sports en équipe qui incitent à repousser ses limites «pour gagner» comme le football, le rugby, le handball, le volley-ball, le water-polo ou le hockey sur glace. Enfin, rayez de votre liste le karaté, la boxe, le marathon et le décathlon,

absolument inadaptés à une reprise de l'activité physique. Et fuyez les sports à pratiquer par grand froid ou sous la canicule, qui obligent votre organisme à s'adapter à la température extrême (donc à puiser beaucoup d'énergie) tout en produisant un effort musculaire.

Faut-il pratiquer un sport tous les jours?

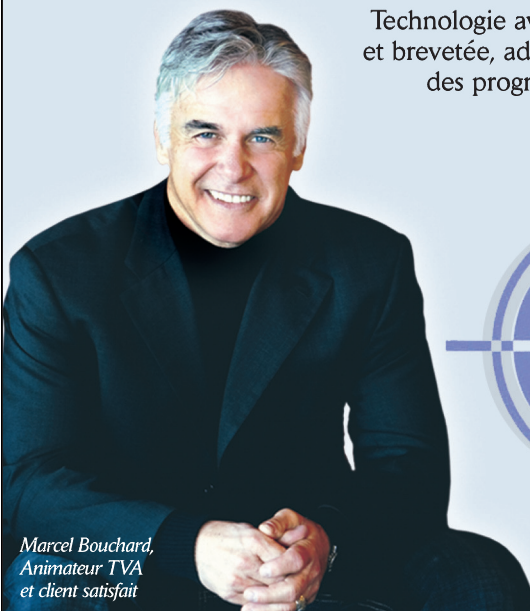
C'est moins la fréquence qui importe que la régularité. Selon les gériatres, faire du sport une fois par semaine est amplement suffisant. A condition toutefois de s'y atteler chaque semaine de l'année. Et si vous reprenez une activité sportive après plusieurs mois ou années d'interruption, il est indispensable de consulter votre médecin au préalable. Un petit bilan évite souvent les gros pépins!

(Source: RIAQ Réseau internet des Aînés du Québec)



Le bas du **dos** ou vos **genoux** vous font souffrir?

Technologie avant-gardiste unique et brevetée, admissible à la plupart des programmes d'assurance.



Marcel Bouchard,
Animateur TVA
et client satisfait



Consultation gratuite

WWW.CLINIQUEDUPIEDEQUILIBRE.COM

CLINIQUE  DU PIED
EQUILIBRE

Consultez le site Internet ou composez le numéro de téléphone pour connaître le point de service le plus près.

Plus de 60 cliniques au Québec
418 683-7433
1 877 785-7433

LA SOLUTION POUR VOS ORTHÈSES PLANTAIRES!

JOURNÉE COMMÉMORATIVE

MAUSOLÉE MONT-MARIE

LA CORPORATION DU CIMETIÈRE MONT-MARIE

Symbole de la mémoire du temps

DIMANCHE

LE 28 SEPTEMBRE 2008 À 14 H 30

À CETTE OCCASION, LES ADMINISTRATEURS DE LA CORPORATION MONT-MARIE VOUS INVITENT À PARTAGER AVEC EUX QUELQUES INSTANTS À LA MÉMOIRE DE NOS CHERS DISPARUS. UNE CÉLÉBRATION COMMÉMORATIVE AURA LIEU À 14H30 À L'INTÉRIEUR DU MAUSOLÉE SITUÉ AU 154, RUE DU MONT-MARIE, LÉVIS.

Corporation du cimetière Mont-Marie

SIÈGE SOCIAL
156, rue du Mont-Marie,
Lévis (Québec) G6V 8X1
(418) 833-1813

CENTRE FUNÉRAIRE D'AUBIGNY

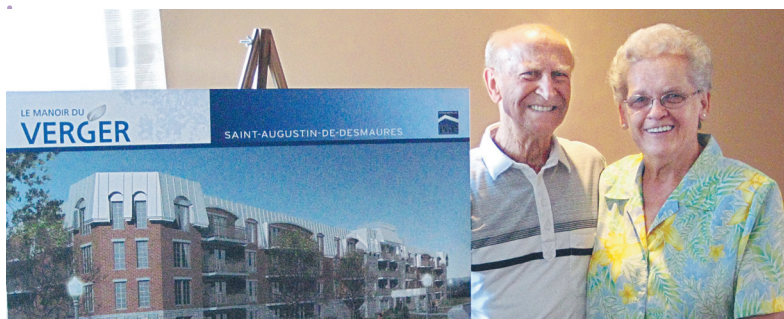
154, rue du Mont-Marie,
Lévis (Québec) G6V 8X1
(418) 835-5553
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Le Manoir du Verger

Confort et quiétude avec vue sur le fleuve

En 2009, une nouvelle résidence pour personnes retraitées ouvrira ses portes au cœur de la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Près des commerces et des services, Le Manoir du Verger sera la seule résidence de ce genre dans la MRC de Portneuf. M. Philippe Brisson et madame Lucille Bolduc sont les premiers à avoir signé leur bail. Pour ce couple, la construction du Manoir du Verger arrive au bon moment: «À 81 ans, nous sommes encore bien à la maison, mais il est rendu plus difficile pour nous de l'entretenir, alors on a décidé de se gâter un peu en allant au Manoir du Verger», explique M. Brisson.



Les appartements au Manoir

Le Manoir du Verger offrira 135 appartements spacieux et des services répondant à tous les besoins et à tous les goûts.

Les appartements incluent: réfrigérateur, cuisinière (dans les 3 1/2 et les 4 1/2), laveuse et sècheuse, câblo-distribution, balcon privé, etc.

Le quotidien au Manoir

Une récréologue proposera à ses locataires plusieurs services et activités afin d'enrichir leur quotidien.

Vous y trouverez également: une salle à manger avec chef cuisinier et service aux tables, une salle de billard, une chapelle, une salle d'exercice, des jardins aménagés, des soins infirmiers, et plus encore.

La sécurité au Manoir

Construit en béton, il sera à l'épreuve du feu et muni de gicleurs. Un stationnement intérieur pouvant accueillir près de 55 véhicules sera également construit.

Éléments de sécurité: système d'appel d'urgence avec télécommande à grand rayon d'action, accès contrôlé, personnel 24 h sur 24, système de surveillance par caméra, et plus encore...

Les terres familiales

Après six générations de culture par la famille Couture, la vocation agricole s'estompe peu à peu sur les terrains en face de la bibliothèque municipale; toutefois, «le Manoir du Verger rappellera le verger familial qui surplombe le fleuve St-Laurent», raconte Guillaume Couture, président du conseil d'administration.

M. Brisson et Mme Bolduc pourront donc rester à Saint-Augustin dans le milieu qu'ils fréquentent depuis si longtemps. Ils quitteront bientôt la maison qu'ils habitent depuis 44 ans pour le confort et la quiétude du Manoir du Verger. Ils y retrouveront sans doute plusieurs de leurs amis.



La liberté de choisir ce qui vous convient...

SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Choisir le Manoir du Verger,

c'est avoir le choix d'une vaste gamme de studios et d'appartements privilégiant confort, fonctionnalité et sécurité. Situé au cœur de la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures, le Manoir du Verger vous offre la tranquillité d'un voisinage qui vous ressemble.

LE MANOIR DU VERGER

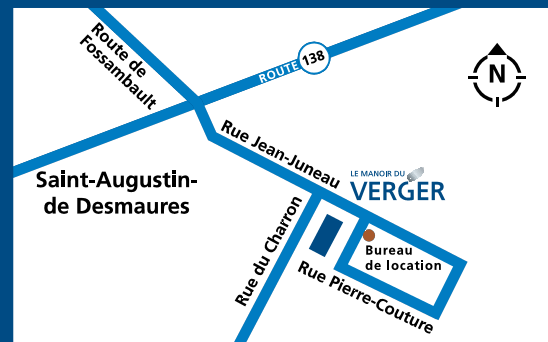
RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS AUTONOMES
OU EN LÉGÈRE PERTE D'AUTONOMIE

OCCUPATION 2009

BUREAU DE LOCATION • HEURES D'OUVERTURE

Jedi : 12 h à 17 h Vendredi : 12 h à 17 h
Samedi : 11 h à 16 h Dimanche : 11 h à 16 h

Ou rencontres sur rendez-vous



BUREAU DE LOCATION : 321, rue Pierre-Couture, Saint-Augustin-de-Desmaures (QC) G3A 0B6

Tél. : 418.878.4420

Profitez de la vie au Faubourg Giffard

Toujours désireux de vous offrir ce qu'il y a de mieux, le Faubourg Giffard est renommé pour ses constructions de qualité ainsi que pour son environnement convivial et sécuritaire. Découvrez un complexe résidentiel spécialement conçu pour vous afin de répondre à vos besoins et satisfaire vos attentes. Rien de moins que la belle vie!

Le Faubourg Giffard vous propose un endroit prisé offrant un magnifique aménagement paysager et des aires de jeux.

Vous avez maintenant tout le temps désiré pour profiter de la vie? C'est le moment d'emménager dans un endroit idéal qui correspond

à vos désirs et qui s'ajuste à vos besoins, quels qu'ils soient. Le Faubourg Giffard vous propose un endroit prisé offrant un magnifique aménagement paysager et des aires de jeux. Vous y retrouverez aussi des gens comme vous, dynamiques, heureux et voulant mordre dans la vie à pleines dents. Offrez-vous un environnement de choix!

La construction de la phase II est maintenant entamée. Plus de gens pourront profiter du magnifique emplacement situé en bordure du chemin de la Canardière dans l'arrondissement Beauport. Il vous sera possible de louer un appartement dans ce véritable havre de paix et de transformer ce lieu selon vos goûts. Le dimanche 5 octobre, rendez-vous à l'événement «portes ouvertes» de la phase II du Faubourg Giffard et vous constaterez que des attentions particulières font la différence. Aménagée et pensée pour votre confort, la nouvelle phase vous offre des services qui vous faciliteront la vie. Le personnel attentionné vous recevra au 2321, chemin de la Canardière, Québec.

Vos êtes friands d'activités? Vous aurez amplement le choix avec les séances quotidiennes d'exercice ou avec la multitude d'activités sociales proposées. De plus, l'emplacement stratégique du Faubourg Giffard vous permettra de visiter de nombreux commerces en seulement quelques minutes de marche ou encore, en profitant du transport en commun. Vous pourrez bouger à votre guise et vous adonner à vos activités favorites sans changer vos habitudes. Le Faubourg Giffard... bien pensé!

Le confort de votre appartement vous permettra toute la détente désirée, et ce, dans un environnement chaleureux. Vous bénéficierez de la quiétude et de l'intimité espérées.

Le Faubourg Giffard, au centre de tout et toujours centré sur vous!



NOUVEAU COMPLEXE RÉSIDENTIEL POUR PERSONNES RETRAITÉES AUTONOMES

Porte ouverte

**Dimanche,
5 octobre 2008
de 13h à 16h**

*Venez confirmer
votre choix
et influencer celui
de vos amis...*



Bureau de location 2321, chemin de la Canardière, Québec

418 661-4141
www.faubourggiffard.com



Faubourg Giffard

Phase I

85% déjà loué
Ouvert depuis mai 2008

Studios, 3 1/2 et 4 1/2

**29 studios (Phases I et II)
avec soins d'assistance**

Le rêve accessible!



Phase II

Maintenant en location

Ouverture – Février 2009

**Nouveaux modèles
Grands 4 1/2 et 5 1/2**

- Insonorisation supérieure
- Grande fenestration
- Balcon privé
- Système de sécurité et gicleurs
- Système d'appel d'urgence
- Stationnements extérieurs et intérieurs

- Personnel qualifié présent jour et nuit
- Salle à manger et café
- Choix de forfaits personnalisés (repas, entretien ménager, etc.)
- Animation 5 jours par semaine
- Piscine, spa, billard, cinéma maison, salle de conditionnement physique, lieu de prière, terrasse extérieure, bibliothèque et salon Internet
- Dépanneur, pharmacie, comptoir bancaire, salon de coiffure
- Aménagement paysager et aires de jeux

Au centre de tout, centré sur vous!

Un complexe funéraire unique:

deux partenaires, une même vocation

Créer un complexe funéraire unique, multifonctionnel et moderne sur les terrains du cimetière Saint-Charles, voilà le projet d'envergure pour lequel La Coopérative funéraire des Deux Rives ainsi que la Corporation des Cimetières Saint-Charles et Notre-Dame-de-Belmont uniront leurs expériences et leurs compétences.

Prendre en main des funérailles est une tâche complexe, qui exige une prise de décision rapide et un accompagnement respectueux et de qualité. Afin que les procédures en soient simplifiées, ce partenariat permettra l'intégration des diffé-

rents services offerts. Avantage considérablement par cette fusion, le client pourra donc être soutenu par un conseiller

qui pourra à lui seul s'occuper de tous les détails de l'arrangement funéraire.

Mêmes valeurs, même mission

Le succès de ce partenariat repose sur les nombreuses similitudes entre les deux entreprises. Mentionnons d'abord qu'elles sont toutes deux des propriétés collectives. La Corporation des Cimetières Saint-Charles et Notre-Dame-de-Belmont appartient à 18 fabriques de paroisses de la ville de Québec tandis que La Coopérative funéraire des Deux Rives est soutenue par 23 000 membres.

Puis, l'approche humaine et les valeurs telles que l'écoute, l'entraide et le respect font partie intégrante de leur quotidien. Elles partagent aussi la même volonté d'offrir des produits et des services de qualité à tous, et ce, à prix abordable.

Enfin, assurer la pérennité des cimetières catholiques romains, tant pour l'histoire que pour leur vocation de lieu de recueillement, est une priorité partagée, inspirée par l'abbé Pierre Gingras qui soulignait que le projet de la

Coopérative allait dans le sens même de sa mission de protection du patrimoine funéraire.

Ainsi, par la création d'un tel complexe funéraire, ces deux partenaires donnent encore plus de force à leur mission commune de servir l'ensemble des familles de la région de Québec, en répondant à leurs besoins, dans le respect de leurs choix et de leurs orientations personnelles.

Un virage vert, un plus dans le domaine funéraire

Par ailleurs, le nouveau complexe funéraire incarnera le virage vert par excellence, virage que La Coopérative funéraire des Deux Rives avait déjà entrepris depuis quelques années. Qu'il s'agisse du chauffage et de la climatisation par géothermie, du toit végétalisé, des fenêtres à la fine pointe de la technologie ou encore par l'utilisation de produits recyclés, le complexe sera un exemple en matière de développement durable. Par ce choix environnemental, la Coopérative espère donner l'exemple aux autres entreprises funéraires du Québec et même du Canada.

Photo: Oxygène communication/Guillaume D. Cyr



Investissement de 4 à 6 millions de \$

Construction d'un Complexe funéraire dans le Cimetière Saint-Charles

La Coopérative funéraire des Deux Rives et la Corporation regroupant les Cimetières Saint-Charles et Notre-Dame-de-Belmont ont signé un protocole d'entente en vue de la construction d'un Complexe funéraire multifonctionnel haut de gamme dans le majestueux Cimetière Saint-Charles, l'un des plus anciens et des plus beaux cimetières urbains de la région de Québec.

Ce Complexe (ouverture prévue en octobre 2010) intégrera toutes les nouvelles technologies audiovisuelles afin de parfaitement répondre aux besoins des familles désirant rendre un hommage personnalisé à la personne décédée.

Il comprendra aussi, en plus des salles d'exposition, d'autres salles pour la liturgie de la Parole, pour les réceptions qui suivent habituellement les cérémonies et même une salle spécialement conçues pour les jeunes enfants.

Parmi les avantages appréciables pour la population, mentionnons :

- une seule rencontre pour tout régler
- maintien de coûts fort abordables
- approche de développement durable
- pérennité du Cimetière

Une seule rencontre pour tout régler

Facilitez-vous la vie et réglez tous les détails en une seule rencontre avec une ressource professionnelle qui vous écoutera et qui vous accompagnera dans ces moments difficiles.

- ✓ Arrangements funéraires préalables, afin de vous assurer que toutes vos volontés seront respectées et ainsi enlever un poids énorme à vos proches qui vivront alors pleinement leur deuil
- ✓ Planification des funérailles
- ✓ Aide pour les démarches administratives auprès des gouvernements
- ✓ Achat ou location du cercueil
- ✓ Vaste choix d'urnes
- ✓ Choix du monument funéraire
- ✓ Choix d'un lot au cimetière, d'une niche ou d'un enfeu
- ✓ Choix du fleuriste
- ✓ Choix de la publication de l'avis de décès dans les journaux
- ✓ Choix d'une Fondation pour les dons
- ✓ Choix d'un traiteur pour la réception

Maintien de coûts fort abordables

Les deux organismes impliqués dans ce partenariat partagent les mêmes valeurs de respect, d'écoute, de compassion et d'entraide. Également, comme ce sont des propriétés collectives, ces organismes ne recherchent pas les profits, vous bénéficiez donc de justes prix. Les économies d'échelle réalisées à travers le partenariat aident également à maintenir des prix avantageux, tout comme le fait que le Complexe sera directement dans le cimetière.

Approche de développement durable

La Coopérative funéraire des Deux Rives préconise depuis plusieurs années une approche de développement durable et le nouveau Complexe funéraire sera orienté vert et écologique. Il est aussi prévu, à court terme, que la Coopérative offre des cercueils et des urnes écologiques.

Pérennité du Cimetière

Les cimetières confessionnels, comme Saint-Charles, appartiennent aux collectivités (Fabriques des paroisses), tout comme la Coopérative appartient à ses 23 000 membres. Les décisions sont donc prises en fonction des besoins de la collectivité, garantissant ainsi que le corps ou les cendres de l'être aimé reposeront en paix...

Pour nous contacter :



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

418 688-2411 1 888 688-2411
www.coopfunaire2rives.com



LES CIMETIÈRES
NOTRE-DAME-DE-BELMONT
ET SAINT-CHARLES

418 527-2975 418 688-0566
www.cimetiere-st-charles.qc.ca

Le Sélection Lévis,

une façon d'être !

Et voilà! Enfin prêt pour son ouverture, Le Sélection Lévis accueillera ses premiers locataires au début de 2009. Soyez parmi ceux qui auront la chance de s'offrir un environnement chaleureux, moderne et à dimension humaine. Le Sélection Lévis, bien plus qu'un centre pour personnes retraitées, c'est ce dont vous avez toujours rêvé!

Offrant une vue imprenable sur le Club de golf de Lévis et avoisinant les Galeries Chagnon, Le Sélection Lévis est le complexe résidentiel par excellence pour entamer votre seconde vie. Facile d'accès, il est desservi par plus de la moitié des circuits d'autobus de la ville et à quelques minutes de l'autoroute 20. Plus de soucis, car cette diversité de services favorise la tranquillité d'esprit et le mieux-être dans un milieu de vie dynamique, comme vous !

Cet aménagement a été conçu par un architecte de renom qui avait une idée sobre et moderne de ce que doit être un

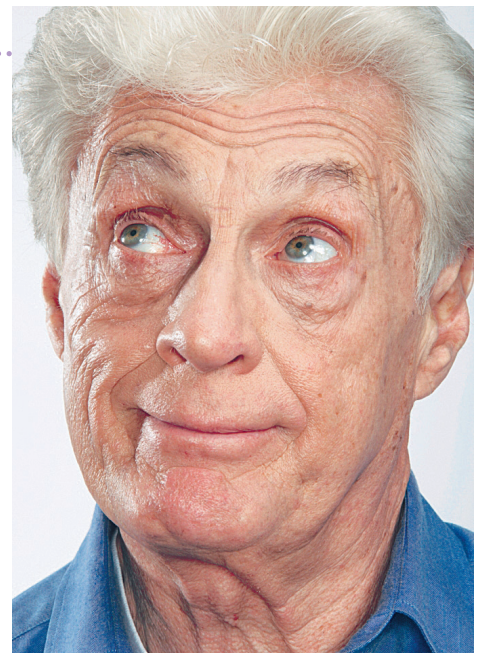
établissement contemporain. Vous y découvrirez donc un décor où se marient style et vision. Procurez-vous dès maintenant le cédérom promotionnel pour une visite virtuelle du complexe et d'un appartement. En plus, sur place, il vous sera possible de choisir les couleurs de votre environnement. Un espace de vie somptueux selon vos goûts avec fenestration abondante, porte patio ou porte jardin... à faire rêver. Faites vite et réservez votre place !

Vous êtes actifs? Vous serez ravis par les activités proposées dans les environs: golf, piste cyclable, piste de ski de fond, centres de conditionnement physique et salle de quilles. Du divertissement pour les plus fervents! Le Sélection Lévis a pensé à tout. Sur place: un café-bistro, des salles de jeux, un cinéma maison, un lieu de prière et une piscine intérieure. Et pour les amoureux de la nature, le complexe a mis à votre disposition de magnifiques aménagements paysagers, des terrasses avec gazebo et jardin floral ainsi que des aires de jeux et de détente. Venez vous divertir chez vous!

Votre nouvelle résidence saura combler tous vos besoins. Des services de santé à proximité, une surveillance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et un personnel hautement qualifié. Un rendez-vous avec le confort et la sécurité et une nouvelle façon de profiter de la vie.

Vous préférez relaxer en savourant un bon livre? Cet endroit enchanteur est aussi pour vous! Chaque détail a été pensé pour vivre des jours heureux... en toute liberté. Visitez le complexe résidentiel pour retraités le plus en vogue de Lévis et imaginez votre vie dans un environnement des plus merveilleux.

Le Sélection Lévis, c'est moi !



50% déjà loué! 50% à choisir!

Passez voir la «visite virtuelle»,
c'est comme si on y était!

203 appartements
avec services

1^{1/2} – 3^{1/2}

4^{1/2} – 5^{1/2}

aménagement personnalisé

- Salle à manger
- Sécurité et surveillance 24/7
- Piscine intérieure

Services

- 22 suites avec services (hôtellerie – assistance – soins)
- Dépanneur
- Salon de coiffure et d'esthétique
- Comptoir bancaire
- Pharmacie et plus encore!

En plus...

- Café/Bistro
- Bibliothèque
- 3 salons avec foyer
- Salon culinaire privé
- Aménagement paysager exceptionnel
- Salon internet
- Salle de jeux
- Cinéma-maison
- Stationnement intérieur

LE SÉLECTION LÉVIS

à votre portée!

**NOUVEAU
COMPLEXE
RÉSIDENTIEL
POUR RETRAITÉS**

**OUVERTURE
ÉTÉ 2009**

Chez moi..

BOUL. DE LA RIVE SUD

GALERIES CHAGNON
BOUL. ALPHONSE-DESJARDINS

Entrée par le stationnement
du Golf de Lévis
au 6100 Boul. de la Rive Sud

418 837-8883
selectionlevis.com

AUTOROUTE 20

Comment protéger un proche

inapte ou vulnérable

Une personne est inapte lorsqu'elle est incapable de prendre soin d'elle-même ou d'administrer ses biens et qu'elle a besoin d'aide pour exercer ses droits civils.



Lorsqu'un de nos proches est en perte d'autonomie et qu'il a besoin d'être protégé, il faut d'abord informer les autres membres de la famille, obtenir un consensus sur les démarches à envisager, mettre la personne au courant et, si possible, la faire participer aux décisions. Il faut aussi vérifier si elle a un mandat en prévision de son inaptitude.

L'inaptitude se constate par deux évaluations: médicale et psychosociale. Faite par un médecin, la première touche l'état de santé de la personne et détermine le degré d'inaptitude (totale ou partielle, temporaire ou permanente). La seconde est demandée à un professionnel de la santé (psychologue, travailleur social, etc.) pour connaître l'autonomie de la personne et son besoin de protection.

L'inaptitude n'est pas nécessairement liée à l'ouverture d'un régime de protection. La prise en charge de la personne par ses proches peut souvent combler le besoin de protection. Il existe aussi :

- les mandats domestique et judiciaire, qui permettent à une personne dont le conjoint devient inapte d'assumer en son nom les besoins familiaux courants (soins médicaux, frais de logement, etc.); ils s'appliquent aux couples mariés ou en union civile, mais non à des conjoints de fait;
- la procuration qui donne le pouvoir d'agir dans certaines limites au nom d'une autre personne pour des actes précis;
- l'administration par un tiers, lorsque l'administration des biens d'une personne inapte est confiée à quelqu'un d'autre que le tuteur ou le curateur.

Si une protection plus étendue s'impose, quatre types de mesures sont envisageables.

- L'homologation du mandat en prévision de l'inaptitude par le tribunal permet au mandataire d'exécuter les volontés exprimées par la personne au moment où elle possédait toutes ses facultés.
- Le régime de protection avec conseiller consiste à assister la personne pour certains actes, celle-ci conservant son autonomie et l'exercice de ses droits civils.
- La tutelle s'applique quand l'inaptitude est partielle ou tem-

poraire; la personne peut faire certains actes, mais pour d'autres, un tuteur doit la représenter.

- La curatelle protège la personne dont l'inaptitude est totale et permanente. Le curateur représente celle-ci dans tous les actes de la vie civile et administre ses biens.

Une personne n'a pas de famille, est isolée ou ses proches ne peuvent assumer sa représentation légale : le tribunal nomme alors le Curateur public pour protéger ses intérêts et ses droits.

Pour plus de renseignements : www.curateur.gouv.qc.ca

Ils peuvent intervenir

Au Québec, plusieurs organismes s'occupent de la défense des citoyens vulnérables : le Protecteur du citoyen, le Directeur de la protection de la jeunesse, les centres de santé et de services sociaux, les comités d'usagers et les corps policiers. Plus particulièrement, deux organismes publics ont le pouvoir d'intervenir, d'enquêter et même de protéger les personnes âgées, handicapées ou vulnérables, victimes d'abus. On peut communiquer avec eux tout à fait anonymement.

*Pour les personnes inaptes ou présumées inaptes :
Le Curateur public du Québec
514 873-4074 ou 1 800 363-9020
www.curateur.gouv.qc.ca*

*Pour toute personne âgée ou handicapée, victime d'exploitation :
La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
514 873-5146 ou 1 800 361-6477
www.cdpcj.qc.ca*

L'inaptitude, ça vous préoccupe?

www.curateur.gouv.qc.ca

Une source d'information pratique pour en savoir plus sur

- ◆ le mandat en prévision de l'inaptitude
- ◆ les droits des citoyens inaptes
- ◆ les responsabilités des mandataires, tuteurs, curateurs et conseils de tutelle
- ◆ le rôle du Curateur public dans la prévention et l'intervention en cas d'abus

Tél. : 514 873-4074 ou 1 800 363-9020



Curateur public
Québec

À la rencontre de la personne

Choisir une résidence

Pour la majorité des gens, c'est la sécurité avant tout, tout comme le service médical, la pharmacie, la salle à manger et le dépanneur, la chapelle et la bibliothèque, le salon de coiffure et les services bancaires et le programme de crédit provincial pour le maintien à domicile qui prévalent dans le choix d'une future résidence.

De nos jours, les résidences de personnes autonomes offrent toutes confort et sécurité, de vraies petites villes sous un même toit.

Où voudrez-vous vivre votre retraite?

Les enfants ne sont plus à la maison, devenue peut-être trop grande, vous avez moins d'obligations personnelles, plus de temps pour penser à vous. Voulez-vous vendre la maison et déménager dans un appartement plus petit ou un condo ou encore garder votre résidence familiale dont les murs ont été témoins de tellement de souvenirs et la rénover, l'adapter en fonction de vos nouveaux et futurs besoins comme, par exemple, de rajouter une barre d'appui sur le mur de la baignoire, ou installer des veilleuses à certains endroits?

«Mon mari et moi préférons garder la maison et y apporter d'importantes rénovations maintenant que les enfants sont partis. Par exemple, au lieu d'avoir 2 chambres à coucher à l'étage supérieur, nous n'en ferons qu'une seule. Et puis, au sous-sol, enfin un cinéma maison. De toute façon, pour nous, faire les travaux d'entretien comme la pelouse, la neige, le jardin ne sont qu'un pur plaisir», raconte Marielle, une résidente des Cantons-de-l'Est dont l'heure de la retraite sonnera d'ici peu.

Souscrivez une assurance voyage privée étant donné que vous pourriez ne pas être couvert par votre régime provincial ou territorial d'assurance maladie.

enfants sans toutefois leur piler sur les pieds, l'allocation-logement, l'hypothèque inversée, les frais de déménagement, les changements d'adresse, le bail qui devient un contrat...

En somme, il suffit de choisir un lieu de résidence qui convient à votre personnalité tout en créant un environnement chaleureux et qui protégera votre intimité. Il y a aussi les

résidences privées mais, comme n'importe qui peut ouvrir une résidence pour personnes retraitées autonomes, ce type de commerce n'étant régi par aucune loi, il faut faire attention. Seuls les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) sont soumis à des normes strictes par le gouvernement. Une personne en perte importante d'autonomie sera dirigée vers ces centres où elle aura à assumer un prix de chambre selon le type qu'elle choisira.

Résidence privée

Il existe plus de 2500 résidences privées inscrites au registre, des résidences de tailles très variées: certaines accueillent un très petit nombre de personnes, d'autres peuvent regrouper un plus grand nombre et certaines abritent un très grand nombre. Ces résidences sont soumises à plusieurs réglementations en fonction de leur taille.

Il existe aussi l'hébergement en résidence d'accueil ou en ressource intermédiaire, deux types de résidence qui ont été créés pour offrir à des personnes en perte d'autonomie un milieu de vie s'apparentant le plus possible à un domicile ordinaire tout en leur permettant de recevoir les services de soutien et d'assistance dont elles ont besoin. Ces personnes n'ont alors rien à payer pour les services de santé dispensés, mais doivent payer leurs frais d'hébergement.

Il y a aussi le logement communautaire (programme AccèsLogis Québec) qui permet d'aider à réaliser des logements communautaires pour les ménages à revenu faible ou modeste. Ces projets s'adressent à des personnes âgées, à compter de 55 ans, qu'elles soient autonomes ou en perte légère d'autonomie. Enfin, de multiples programmes d'hébergement sont à votre disposition. Il suffit de consulter le site de la Société d'habitation du Québec au www.habitation.gouv.qc.ca ou de téléphoner, sans frais, au 1-800-463-4315.



Vous avez un problème d'audition ?

Ajustement de prothèses auditives • Réparation de prothèses auditives
Bouchons pour musicien • Consultation pour informations
Suivi audioprothétique • Bouchons de baignade • Piles

Laboratoire de réparation Service à domicile



**Une équipe à votre service
depuis déjà 20 ans**

Audioprothésistes
Claude Prévost
Manon Beauchamp
Hélaïne Prévost
Patrice Pelletier
Renée Gaudreault
Patricia Gosselin

**Des prothèses auditives
alliant esthétique
et la performance de la
technologie programmable
numérique**

Claude Prévost audioprothésiste

EXTÉRIEUR :
1 800 363-5617
Baie-Saint-Paul, Forestville, Chibougamau
claudio.prevos1@bellnet.ca

- Québec, 450, ch. Ste-Foy **418 688-1430**
- Ste-Foy, 2612, Lapointe **418 650-9090**
- La Malbaie, 303, rue St-Étienne **1 800 363-5617**
- Donnacona, 200, av. Ste-Marie **418 688-1430**



Les retraités canadiens

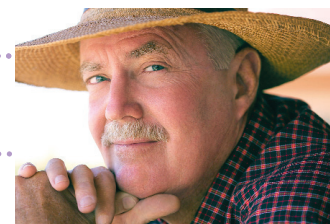
sont les plus heureux au monde

Les retraités canadiens sont les plus heureux au monde. C'est ce que révèle le Baromètre AXA de la retraite 2008, une étude comparative réalisée dans 26 pays.

Selon cette étude, les Canadiens partent plus volontiers à la retraite alors que les Chinois se font tirer l'oreille. Ainsi, le Canada est le pays où l'on compte le plus de départs volon-

naires à la retraite (73 %) avant l'âge normal. En Chine, seulement 38 % des travailleurs choisissent volontairement une retraite anticipée et 25 % le font à l'invitation de l'employeur. Le Canada fait également partie des pays où la vision de la retraite est la plus positive. Près de 75 % des Canadiens actifs voient la retraite comme une période de liberté et de plaisir, alors que la retraite évoque des images positives pour seulement 55 % des Chinois.

Les Chinois, comme les Canadiens, considèrent que leurs revenus de retraite sont ou seront suffisants. Pourtant, les Chinois économisent moins que les Canadiens pour la retraite. Au Canada, les travailleurs économisent 482\$ par mois, alors qu'en Chine ce montant n'est que de 159\$. Si les retraités chinois s'estiment satisfaits de leurs revenus et généralement satisfaits de leur sort, ils ne sont pas parmi les plus heureux durant cette période de leur vie. Seuls 18 % se disent «très heureux» par rapport à 48 % de retraités canadiens.



Des mesures pour favoriser

la contribution des personnes de 55 ans et plus au marché du travail



Réduire graduellement son temps de travail en fin de carrière ou continuer à travailler une fois à la retraite : voilà maintenant le choix de nombreux travailleurs et travailleuses!

À l'initiative de notre gouvernement, l'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité, en juin dernier, un projet de loi pour favoriser le maintien en emploi des personnes de 55 ans et plus. La nouvelle loi comporte deux mesures avant-gardistes qui rendent plus flexible, plus payant et plus attrayant le travail de ceux et celles qui deviennent des retraités-travailleurs.

Au cours des prochaines années, le vieillissement rapide de notre population entraînera une diminution du nombre de personnes en âge de travailler. La stratégie qu'a développée notre gouvernement vise donc à accroître la participation des personnes de 55 ans et plus au marché du travail.

Nous avons proposé deux mesures principales en vue d'augmenter les revenus de ceux et celles qui continueront de travailler plutôt que de prendre leur retraite et, ultimement, contrer une rareté de la main-d'œuvre tout en assurant la relève. De plus, nous voulons ainsi créer un pont entre les générations.

La retraite progressive

La première mesure favorise la retraite progressive chez les travailleurs qui ont un régime complémentaire de retraite de leur employeur. Des travailleurs pourront, dès l'âge de 55 ans, après entente avec leur employeur, travailler à temps plein ou à temps partiel et recevoir jusqu'à 60% de leurs prestations de retraite. Ils continueront d'accumuler des années de service et bonifieront ainsi leur rente. Les dispositions prévues s'appliquent aux régimes de retraite assujettis à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite couvrant le secteur privé, les sociétés d'État, les municipalités et les universités.

Le supplément à la rente de retraite

La deuxième mesure apporte une bonification à la rente de retraite du Régime de rentes du Québec pour les

retraités qui continuent à travailler. Avec ce supplément, la rente des retraités qui travaillent et cotisent au Régime sera augmentée d'une somme équivalant à 0,5% du revenu sur lequel ils auront versé des cotisations l'année précédente. Ainsi, sur la base des revenus cotisés en 2008, la rente mensuelle sera rajustée au cours des premiers mois de 2009, rétroactivement au 1^{er} janvier.

Une nouvelle ère de conciliation travail-retraite commence ! Avec ces nouvelles mesures, le Québec fait figure de pionnier au Canada et se donne les moyens pour consolider sa prospérité économique en mettant à contribution les travailleurs et travailleuses de tous âges.

Je souhaite vivement qu'employeurs, travailleurs et retraités profitent de ces mesures novatrices qui rendent le marché du travail vraiment plus attrayant.

Sam Hamad
ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et
ministre responsable de la Régie des rentes du Québec



*J'ai demandé ma rente de retraite par Internet.
Un vrai jeu d'enfant!*

www.rrq.gouv.qc.ca/retraite

Régie des rentes
Québec

Pour une belle retraite:

Pas besoin d'un million \$

Selon vos projets de retraite, disons raisonnables, vous n'avez pas besoin de vous retirer avec un beau million de dollars en poche, bien au contraire. Il s'agit là d'une fausse perception.

Les enfants devraient être autonomes, vous ne travaillez plus donc moins de frais de transport. Vous devrez peut-être aller plus souvent consulter des spécialistes comme le chiropraticien, le dentiste mais, toutes proportions gardées, vous aurez besoin de moins d'argent pour écouler des jours heureux. Selon les conseillers financiers, on a besoin de 50 à 70% de notre revenu actuel pour la retraite. Par exemple, une personne qui gagne 84 000\$ par année devrait avoir besoin d'à peu près 60 000\$ pour s'assurer un confort pour elle et son (ou sa) conjoint(e).

Cette personne a 56 ans et veut dire «bonsoir je suis partie» dans neuf ans, à 65 ans. Dans son cas, la compagnie pour laquelle elle travaille lui versera un régime de retraite de 38 000\$. Elle peut également être éligible pour le maximum

conjoint survivant et une rente d'orphelin pour chacun des enfants à charge; en cas d'invalidité, une rente d'invalidité et une rente d'enfant de personne invalide.

La rente de retraite

Le paiement de la rente de retraite est prévu à 65 ans. Toutefois, il est possible de demander la rente à compter de 60 ans. Le montant sera alors diminué de 6% par année avant 65 ans. Le montant de votre rente de retraite équivalra à 25% des revenus moyens sur lesquels vous avez cotisé. Pour conserver son niveau de vie à la retraite, il est important de bien le planifier. Et, pour mieux planifier, demandez à la Régie des rentes votre relevé de participation au régime par internet au www.rrq.gouv.qc.ca. Outre le total de vos cotisations, vous y trouverez le montant mensuel de rente de retraite que vous aurez acquis, soit le montant auquel vous aurez droit à 65 ans si vous cessez aujourd'hui de participer au Régime. Vous connaîtrez aussi le montant de la rente de retraite que vous recevrez à 65 ans si vous continuez à cotiser.

Division de la rente de retraite

Il est possible de diviser le montant de votre rente entre vous et votre conjoint (marié ou de fait). Mais vous ne devez pas être séparés légalement ni divorcés.

Et, si vous recevez déjà votre rente de retraite et que vous retournez au travail, vous continuerez à la recevoir. Vous devez toutefois cotiser au Régime des rentes même si vous êtes bénéficiaire de la rente de retraite, et ce, quel que soit votre âge, à la condition de gagner plus que le montant de l'exemption générale qui est de 3500\$. Et votre rente pourrait être augmentée annuellement.

Vous devez faire la demande, un à trois mois avant la date désirée du premier versement, de votre rente ou prestation du Régime en ligne par internet ou vous procurer les formulaires requis dans un des centres du service à la clientèle.

Retraite progressive ou anticipée

Vous avez entre 55 et 69 ans et vous désirez réduire vos heures de travail? Vous pouvez continuer à cotiser au Régime comme si votre salaire n'avait pas été réduit et comme s'il l'avait été de façon moins importante. Ces cotisations permettront d'éviter la diminution de votre rente de retraite quand vous en ferez la demande.

Vous êtes âgé entre 55 et 65 ans et vous quittez votre emploi pour une retraite anticipée? Vous pouvez recevoir une rente temporaire de votre régime complémentaire de retraite en attendant de recevoir votre rente du Régime des rentes du Québec et votre pension de la Sécurité de la vieillesse du gouvernement du Canada.



du régime de pension du Canada et des prestations de sécurité de la vieillesse, soit environ 16 000\$ par année. La différence dont ils ont besoin proviendra de leurs économies personnelles, probablement leurs REER. S'ils possèdent actuellement 12 000\$ de REER, ceci leur rapportera 5% par an soit près de 19 000\$ quand l'heure de la retraite aura sonné mais pas suffisamment pour combler la différence requise à tous les ans. Alors, un montant d'environ 120 000\$ sera nécessaire pour avoir ce genre de revenu.

Ils peuvent dès maintenant mettre entre 700\$ et 800\$ par mois dans leurs REER et le tour sera joué. Le but est de prendre sa retraite sans avoir de dettes.

Régime des rentes du Québec

Le Régime des rentes du Québec est un régime d'assurance public et obligatoire. Son but est d'offrir une protection financière de base aux travailleurs et à leurs proches lors de la retraite, du décès, ou en cas d'invalidité. Ce régime offre une protection de base aux personnes qui ont été sur le marché du travail et qui ont suffisamment cotisé. Il prévoit, à la retraite, le paiement d'une rente de retraite pour le travailleur; au décès, une prestation de décès, une rente de

Que la paix soit avec vous

Avec ou sans cérémonie. Avec ou sans exposition. Avec ou sans crémation. À notre chapelle ou ailleurs... Depuis trois générations, la famille GUAY s'engage envers vous et vos proches à respecter jusque dans leurs moindres détails chacune des intentions de votre arrangement préalable. **Pour que la paix soit avec vous. Pour que votre volonté soit faite.**

Pour souligner le **troisième anniversaire** du Complexe funéraire de la Cité, l'achat d'un espace au columbarium, au cours du mois de septembre, sera exempté de taxes.



Jean et Gilbert Guay
Propriétaires



COMPLEXE
FUNÉRAIRE DE LA
CITÉ

À VOS CÔTÉS. TOUT PRÈS.

Emplacement stratégique,
columbarium, chapelle, salles
d'exposition et salles de réception.

1600, AVENUE LE GENDRE
SAINTE-FOY (QUÉBEC)

Accessible par la sortie Le Gendre
via l'autoroute 40 (boul. Charest)
complexefunerairedelacite.com

418.658.1600

Un héritage à partager

Le don planifié : un engagement du cœur

Plusieurs hommes et femmes ont marqué l'histoire du Québec et laissé un patrimoine pour les générations futures. En contribuant à une cause par un don planifié, vous aussi pourriez entreprendre une action dont les bienfaits auront des répercussions à long terme.

Bien que peu connu des Québécois, le don planifié est une excellente façon de faire toute la différence pour un organisme de bienfaisance qui vous tient à cœur et de susciter une profonde reconnaissance. Le don planifié désigne tout don qui a fait l'objet d'une planification financière, fiscale ou successorale. Outre le don testamentaire, il peut prendre diverses formes comme le don au moyen de l'assurance vie, la rente et la fiducie de bienfaisance, le don de valeurs mobilières, etc.

UN HÉRITAGE À PARTAGER Québec est un programme de sensibilisation dont la mission est d'encourager la population québécoise à faire un don planifié. Mis sur pied par l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés, il regroupe plus de 160 organismes de bienfaisance au Québec.

Reflète de la vision philanthropique du donateur, le don planifié constitue un héritage, laissé tant collectivement qu'individuellement, qui contribue à l'enrichissement d'une société et la garde bien vivante. Il aide à soutenir plusieurs causes à long terme. Par exemple, il devient possible de participer à l'avancement de l'éducation par la mise en place d'un fonds permettant l'octroi de bourses ou une contribution à un fonds déjà existant. Concrètement, cela signifie qu'un étudiant répondant aux critères d'octroi de la bourse offerte par ce fonds se voit soutenu dans la réalisation de ses objectifs de carrière. Cette contribution symbolise également un appui significatif dans le développement du champ d'études concerné, ce qui représente un véritable bénéfice pour la collectivité.

Un don planifié peut également favoriser l'avancée des connaissances dans le domaine de la santé. Ainsi, un don testamentaire ou une désignation de l'organisme de son choix à titre de bénéficiaire d'une police d'assurance vie peut matérialiser le désir de participer, à sa façon, à la recherche sur une maladie ou l'amélioration de la qualité de vie des personnes touchées par une problématique de santé ou encore à l'achat d'équipements dans un centre hospitalier. En fait, le don planifié est l'outil idéal pour choisir le moment et le moyen par lequel les effets du don s'exerceront.



C'est semer le grain pour qu'il produise des fruits, demain ou dès aujourd'hui, et ce, pour longtemps.

Avantageux au plan fiscal

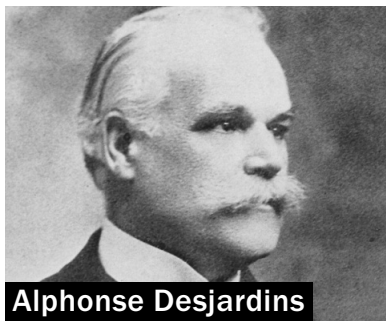
Un don judicieusement planifié s'avère intéressant au plan fiscal tout en entraînant des retombées significatives sur la vie de nos collectivités. Par exemple, savez-vous que si vous possédez des titres (actions, obligations, etc.), plutôt que de les vendre et de verser l'argent à un organisme de bienfaisance, il serait plus avantageux de les transférer directement à cet organisme?

En effet, l'Agence du revenu du Canada et Revenu Québec ont supprimé en 2006 l'imposition du gain en capital lorsque des titres cotés en Bourse sont cédés à un organisme de bienfaisance enregistré. Donc, en plus de recevoir un reçu équivalant à la valeur des actions transférées et les crédits d'impôt correspondants, vous économiserez l'impôt à payer sur le gain en capital réalisé qui autrement est imposable à 50%. Il est préférable de se renseigner préalablement sur les modalités de transfert auprès de l'organisme de bienfaisance visé.

Deux sites Internet à consulter :

UN HÉRITAGE À PARTAGER Québec – www.unheritage.org
Association canadienne des professionnels en dons planifiés – www.cagp-acpdp.org

UN HÉRITAGE À PARTAGER...



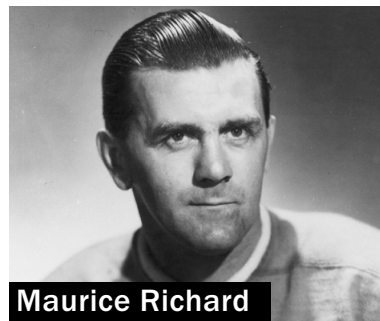
Alphonse Desjardins

nous a laissé un modèle coopératif prospère...



Anne Hébert

...une œuvre littéraire légendaire dont « Kamouraska »...



Maurice Richard

...la fierté du hockey.



Dr Gilles Julien

Donne présentement l'exemple d'une pédiatrie socialement engagée.

Et vous ! Que laisserez-vous ?

Vous pouvez aussi laisser un héritage et contribuer au mieux-être de la société en faisant un don planifié en faveur d'une cause.

Bienfaiteurs : Centre de la Grand Montréal - Fondation des maladies du cœur du Québec - La Fondation communautaire juive de Montréal - Université McGill.
Amis : Croix-Rouge canadienne, Division du Québec - Fondation Armand-Frappier - Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal - Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue - Fondation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal - Fondation Héma-Québec - La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants - La Fondation de l'Université de Sherbrooke - La Fondation de l'Université Laval - L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal - Secours aux Lépreux Canada - Université de Montréal - YMCA du Grand Montréal.
Platine : Accueil Bonneau Inc. - Armée du Salut - Association québécoise de la fibrose kystique - Centraide Richelieu-Yamaska inc. - Développement et Paix (Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix) - Diabète Québec - Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur, Montréal - Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont - Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine - Fondation de l'Hôpital St. Mary - Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas - Fondation de l'UQAM - Fondation des Aveugles du Québec - Fondation du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau - Fondation du Centre des femmes de Montréal - Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal - Fondation Gracia CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent - Fondation Internationale Roncalli - Fondation Jeunes Musicales du Canada - Fondation Jules et Paul-Émile Léger - Fondation Marie-Vincent - Fondation Père Marcel de la Sablonnière, s.j. - Fondation Portage - Fondation québécoise du cancer - HEC Montréal - La Société d'Arthrite, division du Québec - La Société de recherche sur le cancer - Le Bon Dieu dans la rue - Les Ailes de l'Espérance (Québec) inc. - Moisson Montréal inc. - Musée d'art contemporain de Montréal - Orchestre symphonique de Montréal - Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap - Société canadienne du cancer, division du Québec.
Or : Aide à l'Église en Détresse (Canada) Inc. - Aide aux Jésuites Canadiens - Amnistie internationale Canada francophone - Association d'entraide Le Chaînon inc. - Association des maladies gastro-intestinales fonctionnelles - Association pulmonaire du Québec - Centraide Laurentides - Centraide Mauricie - Centre Canadien d'Architecture - Centre canadien d'étude et coopération internationale (CECI) - Centre Missionnaire Ste-Thérèse - Église catholique de Montréal - C.A.C.R.M. - Église catholique de Québec - Équiterre (ASEED) - Fédération québécoise des sociétés Alzheimer - Fondation Anna-Laberge - Fondation canadienne des maladies inflammatoires de l'intestin - Fondation Centre de cancérologie Charles-Bruneau - Fondation Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance - Fondation C.H. Honoré-Mercier - Fondation de l'École nationale du cirque - Fondation de l'Hôpital d'Argenteuil - Fondation de l'Hôpital de Lachine - Fondation de l'Hôpital du Suroît - Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme - Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne pour anciens combattants - Fondation de l'Institut Nazareth et Louis-Braille (FINLB) - Fondation de l'Université Bishop's - Fondation des étoiles - Fondation des maladies mentales - Fondation Dollard-Cormier - Fondation du Centre hospitalier de Granby inc. - Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke - Fondation du Grand Séminaire de Montréal - Fondation du Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie - Fondation héritage faune - Fondation Hôpital Laval - Fondation Institut de gériatrie de Montréal - Fondation pastorale du diocèse de Nicolet inc. - Fondation Paul Gérin-Lajoie - Fondation Père-Eusèbe-Ménard - Fondation Père Raymond-Bernier, s.v. - Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville - Handicap International - Institut et Hôpital Neurologiques de Montréal - La Fondation canadienne du rein - Succursale du Québec - La Fondation Centaur pour les arts d'interprétation - La Fondation de la Maison du Père - La Fondation de l'Hôpital Général Juif - Sir Mortimer B. Davis - La Fondation du Grand Montréal - La Fondation du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière - La Fondation Mgr Jean-Marie Fortier Inc. - L'Arche-Montréal inc. - Les Amis de la montagne - Les Amputés de guerre - Les Grands Ballets Canadiens de Montréal - Médecins du Monde - Mission Bon Accueil - Procure des Missions - Pères Jésuites - Société Alzheimer de Montréal - Société Alzheimer Laval - Société canadienne de la sclérose en plaques - division du Québec - Société canadienne de l'hémophilie - Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal - Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) - Société des Missions-Étrangères de la Province de Québec - SUCO (Solidarité Union Coopération) - Université du Québec à Chicoutimi - Zoothérapie Québec.



UN HÉRITAGE À PARTAGER^{MD}
Québec

Un programme de la
CAGP • ACPDPTM
CANADIAN ASSOCIATION OF GIFT PLANNERS
ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS EN DONNÉS PLANIFIÉS



Tél. : 1 888 304 8834
www.unheritage.org

Entrer au Manoir et Cours de l'Atrium, c'est entrer dans un monde d'attentions...

Animés et inspirant le plaisir de vivre, le Manoir et Cours de l'Atrium vous invitent à faire partie de leur univers chaleureux. Située dans le secteur sud-ouest de Charlesbourg, à proximité de nombreux commerces et services, cette luxueuse résidence comblera vos attentes actuelles et futures.

Récemment certifiée selon la nouvelle loi provinciale 83, qui exprime la qualité de ses installations et services, cette résidence pour retraités autonomes et semi-autonomes vous accueille avec le sourire et promet de contribuer à votre bonheur quotidien tant par ses services et son programme d'activités que par les moments exceptionnels passés en bonne compagnie. En sécurité, vous pouvez désormais consacrer votre temps à profiter de la vie.

L'assurance d'obtenir des services incomparables

Depuis juillet 2008, le Manoir et Cours de l'Atrium ainsi que les autres résidences de Québec faisant partie du groupe Allegro, soit le Manoir Archer et Les Jardins Logidor, ont obtenu la certification conforme à la loi 83, ce qui assure à leur clientèle un haut degré de satisfaction. Le président du réseau Allegro, M. Jean Bourcier, mentionnait récemment : « Cette certification vient asseoir notre notoriété quant à notre proposition de services aux retraités qui se révèlent de plus en plus sélectifs quand vient le moment de choisir une résidence ». En effet, l'offre du réseau Allegro s'adapte continuellement aux besoins spécifiques de ses résidents en terme d'entretien, de soins de santé, d'alimentation et leurs services répondent aux normes dictées par les agences régionales de la santé et des services sociaux du Québec.

Un milieu de vie organisé où chacun trouve son intérêt

Le complexe compte maintenant 617 appartements répartis dans huit bâtiments réunis autour d'une cour fleurie et boisée, où il fait bon se détendre ou encore se baigner. Plusieurs choisissent le Manoir et Cours de l'Atrium pour sa proximité et son accessibilité aux principaux axes routiers de la capitale, sans compter l'avantage de nombreux espaces de stationnement intérieurs. L'atout de cette résidence, c'est l'implication des résidents au sein de l'organisation des loisirs. Les comités de résidents et de bénévoles participent activement à la vie quotidienne de cette résidence fort appréciée. Cette année, la résidence a fêté le 400^e de Québec à sa façon.

Plusieurs choisissent le Manoir et Cours de l'Atrium pour sa proximité et son accessibilité.



D'ailleurs, les festivités se poursuivent avec une soirée meurtre et mystère intitulée « Nos aînés se souviennent » en octobre prochain. Tous les jours, les retraités bougent entre autres en suivant les cours d'aquaforme dans l'une des piscines (intérieure ou extérieure) du complexe. Le spa est également populaire pour le bien-être et la détente.

La plus récente phase est conçue pour une clientèle en début de retraite et propose des appartements avec aspirateur central, câblage Internet et espaces pour tous les électroménagers : un style de vie très près de celui du condominium, tout en bénéficiant de l'option des services offerts en résidence pour retraités. Des foyers électriques enjolivent les appartements 5 pièces et un salon luxueux offre une vue imprenable sur la ville de Québec à partir du 6^e et dernier étage de l'immeuble. Via la passerelle, vous rejoignez les Cours de l'Atrium ainsi que tous les services offerts par cette résidence réputée.

Les Résidences Allegro : un monde d'attentions

La résidence Manoir et Cours de l'Atrium fait partie du réseau Allegro, le plus important réseau de résidences privées pour retraités autonomes et semi-autonomes au Québec et le troisième en importance au Canada. Il compte 23 établissements situés dans la province de Québec, 18 en Ontario, 3 en Colombie-Britannique et 1 en Alberta. Les résidences membres du réseau Allegro partagent une philosophie axée sur la qualité des services offerts à la clientèle, ainsi que sur le respect de leurs résidents. Vous le sentirez dans les mille et un détails et gestes quotidiens, dans les sourires, dans la chaleur des rapports avec les résidents et dans le souci du travail bien fait. Pour en savoir plus sur le réseau Allegro et ses résidences, visitez le www.residencesallegro.com



LE MANOIR ET COURS DE L'ATRIUM

vous souhaite une bonne journée internationale des aînés



- Superbes appartements de type studio, 2 1/2 à 5 1/2 pour retraités autonomes et semi-autonomes
- Une gamme de services adaptés, évolutifs et personnalisés
- Un milieu de vie confortable, stimulant et sécuritaire

Contactez-nous dès aujourd'hui pour une visite !

545 rue Francis-Byrne, Charlesbourg

(418) 626.6060

Membre de l'ARCPQ et certifiée loi 83

Un monde d'attentions | www.residencesallegro.com